

La rehausse de la retenue de Floiras et ses impacts à CASTELFRANC

Quelques considérations :

- Sans grande publicité le barrage de Floiras s'apprête à augmenter sa capacité de puissance avec l'installation d'une troisième turbine ; mais pour ce faire il devra rehausser la chaussée de 70 cm.
- Ces travaux se font sans étude d'impact ni enquête publique car ils se font dans le cadre d'une augmentation de puissance de 20% prévue dans le dossier de concession initiale entre l'état et la société SCS Floiras Energie.
- Selon le bureau d'étude BETERU mandaté par le propriétaire tous les impacts ont été analysés et mesurés; l'autorité compétente la DREAL semble être totalement en accord avec ces travaux mais nous laisse , avec Anglars, Prayssac et Belaye jusqu'à la fin juillet pour donner un avis .
- Depuis une première réunion de présentation du projet nous constatons que seul Castelfranc présente des motifs et une ferme intention de donner un avis défavorable à ce projet . En effet une telle rehausse du niveau d'eau à Floiras occasionnera une rehausse de 50 à 60 cm à Castelfranc , ce qui fera disparaître l'espace ombragé et la baignade que nous aménageons tous les étés.
- Cet espace – la seule plage naturelle en aval de Cahors – que la commune entretient depuis de nombreuses années est fréquenté pendant la saison estivale par une centaine de voisins et visiteurs et constitue un attractif touristique pour la basse vallée qui se confirme année après année.
- Nous estimons que ce cette rehausse constitue un grave impact sur l'environnement paysager de notre commune ainsi que sur les activités touristiques de notre territoire.
- Nous avons alerté la CCVLV sur cette situation mais il nous a été répondu que « *Castelfranc étant la seule commune impactée la CCVLV ne se prononcerait pas en contre* ».
- Le service de la navigation du Conseil départemental est intéressé par ce rehaussement car il provoquera un meilleur tirant d'eau dans le chenal de navigation. Nous anticipons donc une position favorable au projet de la part de nos conseillers départementaux.
- Nous connaissons aussi la position actuelle du gouvernement de favoriser la production d'énergies renouvelables : objectif louable mais dans ce cas particulier la relation coûts /bénéfices n'est pas à notre faveur.
- Castelfranc se retrouve donc seule commune à émettre un avis défavorable . Conseil municipal et population en général sont décidés à dénoncer les impacts négatifs sur son territoire et à dénoncer ce projet , par tous les moyens à leur portée.
- Nous sommes conscients que nous sommes encore seuls à défendre ce morceau de fraîcheur, de tranquillité et de détente familiale : un espace séculaire que nous ne voulons pas voir disparaître sous les eaux.
- Bienvenue à ceux qui veulent partager notre détermination !

09/06/2015